

Ecoles de conduite

16, esplanade Charles de

Gaulle – 70200 LURE

Tél. 03.84.30. 26.68

Duchanoy.alain760@orange.fr

Agrément E1207002060

8, rue Pierre Mendès France

– 70400 HERICOURT

Tél. 03.84.58.67.99

duchanoy-hericourt@orange.fr

Agrément E1307000040

5, grande rue - 70270

CHAMPAGNEY

Tél. 03.84.23.98.65

duchanoy-champagney@orange.fr

Agrément E2307000050

Programme de formation Epreuve Théorique Générale

Créé le 29/05/2018 ; mis à jour le 29/08/2024

Public Visé :

Cette formation s'adresse à toutes personnes souhaitant se préparer à la formation à un ou plusieurs permis de conduire à titre initial, lorsque le premier permis à plus de 5 ans ou en cas d'annulation.

Prérequis :

Avoir l'âge requis en fonction des catégories de permis demandées.

Comprendre, lire et écrire le Français.

Ne pas avoir d'incompatibilité médicale avec l'obtention du permis de conduire visé.

Durée et organisation :

3 Formules possibles :

1. Formule Web (FOAD) : 151 heures/mois. Réaliser 5 heures par semaine selon les disponibilités de chacun.

2. Formule classique : 6 mois de formation illimitée avec un minimum de 83 heures en salle + 61 heures en FOAD. Réaliser minimum 6 heures par semaine en fonction des disponibilités de chacun, accès libre à la salle de cours. Cours avec moniteur ou tests en fonction des jours et des horaires et cours sur les grands thèmes de la sécurité routière (Alcool, stupéfiants, vitesse, assurance...).

3. Formule accélérée : 28 heures de formation. Sur 4 jours de formation, le matin de 8h à 12h00, cours avec moniteur et l'après-midi de 13h30 à 16h30, tests en salle.

Quelle que soit la formule choisie, 3h de cours théoriques seront à effectuer en présentiel avec un moniteur diplômé notamment sur les grands thèmes de la Sécurité Routière.

Taille du groupe :

Minimum 1 personne et maximum 15 personnes pour les deux premières formules.

Minimum 4 personnes et maximum 12 personnes pour la formule accélérée.

Objectif général :

L'objectif de cette formation est de connaître les règles du code de la route et d'être conscient du bon comportement à adopter sur la route, à l'issue de la formation les participants seront capables de réussir l'examen de l'épreuve théorique générale.

Contenu de la formation :

Connaître les règles du code de la route (dispositions légales en matière de circulation routière, réglementation générale et diverse, le conducteur, la route, les autres usagers, porter secours, sanctions...).

Être conscient du comportement à adopter (précautions nécessaires en quittant le véhicule, éléments mécaniques et autres éléments liés à la sécurité, équipements de sécurité du véhicule, utilisation du véhicule et respect de l'environnement...).

Avoir des notions sur les grands thèmes de la sécurité routière (Alcool, stupéfiants, vitesse, assurance...).

Moyens pédagogiques et techniques :

Salles de cours équipées de vidéoprojecteur, écran, box, tableau blanc, paper-boards, feutres, banque de questions type examen, livres de code, outils pédagogique sensibilisation sécurité routière (lunettes alcoolémie, constat amiable, éthylotest...).

Cours animés par moniteur diplômé d'État.

En FOAD, logiciel de cours et tests conforme à l'examen de l'épreuve théorique générale.

Les salles de code sont équipées de tablettes, les conditions sont semblables aux conditions d'examen.

Modalités d'évaluation et suivi de la formation :

Évaluation en amont de la formation lors de l'inscription un entretien rapide est effectué afin de déterminer quelle formule est la plus adaptée au candidat. En cours de formation, il y a un suivi par le biais de l'utilisation du boîtier réponse en entrant et en sortant de la salle de cours cela nous permet de suivre l'assiduité et le niveau du candidat. Sur internet en FOAD le logiciel nous permet également le suivi de l'assiduité et du niveau du candidat.

Une feuille d'émargement est mise en place lors d'un financement particulier.

Niveau demandé pour la présentation à l'examen, il faut atteindre un maximum de 5 fautes lors des 8 derniers tests.

Sanctionné par l'examen de l'épreuve théorique générale.

Equipe pédagogique :

Moniteurs ou monitrices diplômés d'état, titulaire du BEPECASER et possédant tous une autorisation d'enseigner délivré par le Préfet, en cours de validité.

Responsable pédagogique : Lydie TOURDOT